



La chapelle de l'île Barbe reçoit le premier prix 2009 de la fondation Suza du patrimoine

L'association Les amis de l'île Barbe, qui a entrepris de sauvegarder la chapelle de l'île, emblématique pour les Lyonnais, s'est vue décerner le premier prix de la fondation Suza du patrimoine, d'un montant de 4000 euros. La fondation Suza a été créée à la suite des tempêtes de 1999 par la Société des produits de France, de Montluçon (Allier). Olivier Troubat, dirigeant de la fondation et de l'entreprise, docteur en histoire médiévale, contribue ainsi à la restauration du patrimoine.

De nouvelles découvertes. Les premiers travaux de restauration par Florence Cremer ont permis de mettre à jour une très belle clé de voûte du XV^e siècle sur fond bleu avec des feuilles de chêne dorées à la feuille d'or. Dans l'abside, un sondage a révélé sous les enduits une tête de vierge et un baptême du Christ. Ce sondage a été financé à hauteur de 40 % par la Ville de Lyon, 40 % par la DRAC et le solde par l'association. Il a également permis de repérer des traces d'un incendie, probablement celui de 1562, lorsque les protestants menés par le baron des Adrets pillèrent l'abbaye et la région.



Des mécènes répondent présent. La chapelle Notre-Dame, vestige de l'abbaye bénédictine de l'île Barbe, avait pour vocation d'accueillir les nombreux pèlerins. Construite au XII^e siècle, elle a subi les outrages du temps et l'association des Amis de l'île Barbe a entrepris sa restauration. Ce monument historique a bénéficié en 2008 d'une première tranche de travaux grâce à la DRAC (Monuments historiques), au Conseil général du Rhône, la DIREN (Direction de l'environnement). L'association a

contribué à hauteur de 20 % du coût des travaux de 18.000 euros procurés par différents donateurs privés et par les concours qu'elle a remporté : le prix Aponem-Deburaux (Vieilles maisons françaises) et la contribution du Patrimoine rhônalpin. La Banque populaire Loire et Lyonnais, vient aussi d'apporter son soutien. Chantal Jaillard, vice-présidente de l'association, déclare « *le prix de la fondation Suza vient opportunément appuyer notre projet. Nous sommes heureux que les efforts déployés depuis 2006 par notre association soient ainsi récompensés.* »

Encore un long chemin. L'ensemble du projet comprend cinq tranches. La deuxième et la troisième porteront sur la deuxième et la troisième travée et sur la mise en lumière de l'ensemble de la chapelle. L'association a, dans cette perspective, sollicité à nouveau la Ville de Lyon. Le Conseil général et la DRAC (Monuments historiques) contribueront chacun à hauteur de 25 % du coût total des travaux. Les Lyonnais intéressés à leur patrimoine sont aussi invités à soutenir ce projet.